



MUNICIPALITÉ D’EASTMAN
160, CHEMIN George-Bonnallie
Eastman, QC J0E 1P0 tel: 450 297-3440

DEMANDE DE CERTIFICAT POUR UNE PISCINE, UNE CLÔTURE ET UN MUR DE SOUTÈNEMENT

Résumé - Conditions d’émission du certificat

1. La demande doit être *conforme aux règlements* de zonage ; une piscine doit être localisée de façon à ce que toute partie de sa construction soit à au moins 3m de la ligne de lot délimitant le terrain et de tout bâtiment construit sur ce terrain. Une piscine doit être à au moins une distance de 3m mesurée horizontalement du point de chute de tout fil aérien conducteur.
2. Une clôture de 1,2 m (4 pi) de hauteur, doit entourer toute piscine creusée d’une hauteur ne laissant comme accès que des portes se fermant à clé ou ayant un verrou de sûreté. Les piscines hors-terre d’une hauteur supérieure ou égale à 1,2 m (4 pi) ne nécessitent pas de clôture si elles sont munies d’escalier amovible ou basculant ou tout autre dispositif qui empêche l’accès. Toute partie du bâtiment principal tel que balcon, véranda, galerie, escalier ou autres, située à moins de 2 m (6.56 pi) de la piscine doit être munie d’une balustrade ou rampe ayant au moins 0,9 m (3 pi) de hauteur pour empêcher l’accès à la piscine lorsqu’elle n’est pas sous surveillance.
3. Les clôtures doivent être construites en métal, plastique ou en bois.
4. Les clôtures doivent être situées à une distance d’au moins 1 mètre. Pour une plantation de haie : 1.5 mètre; voir règlement municipal.
5. Les murs de soutènements doivent être situés à au moins 60 cm de l’emprise de la rue. Un mur ayant plus de 8 pi doit faire l’objet d’un plan approuvé par un expert; voir règlement municipal.
6. Le formulaire complété est accompagné du paiement de \$25.00.
7. Le propriétaire s’engage à transmettre, aux différents entrepreneurs, le plan de contrôle d’érosion avant le début des travaux.
8. Le propriétaire s’engage à informer la Municipalité au moins 48 h avant le début des travaux de la date de début des travaux.
9. L’article sur les amendes : Si le propriétaire fait défaut quant à l’application du plan de contrôle de l’érosion. (*Article 2.2, chap. 2, règlement de construction*)

L'inspecteur en bâtiment a un délai de 30 jours pour émettre le certificat d'autorisation. Le permis devient caduc si les travaux pour lesquels il a été émis ne sont pas commencés dans un délai de 3 mois de la date d'émission dudit permis. Le délai de réalisation d'un certificat d'autorisation est de 6 mois.

1) **Propriétaire** (adresse permanente):

Nom: _____
Adresse: _____
_____ Code postal _____ - _____
Tél.: () _____ - _____ Fax: () _____ - _____

2) **Entrepreneur** :

Nom: _____
Adresse: _____
_____ Code postal _____ - _____
Tél.: () _____ - _____ Fax: () _____ - _____

3) **Emplacement** :

Adresse(si vous en avez déjà une): _____
_____ Numéro de lot (s) : _____ Superficie: _____

4) **Date approximative d'exécution des travaux** :

Début des travaux : _____ 20____
Fin des travaux : _____ 20____

5) **Type de piscine:**

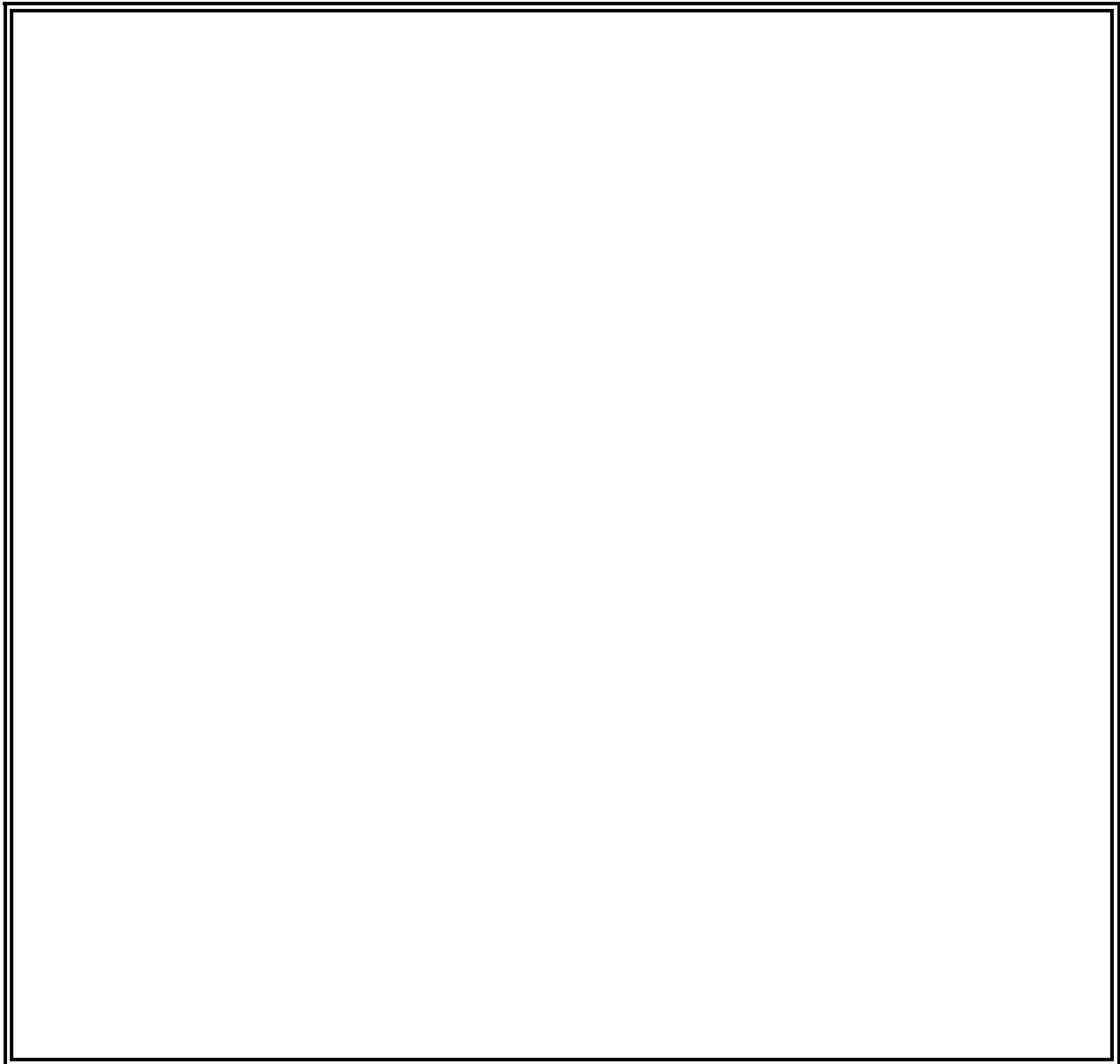
Hors-terre Creusée

Grandeur: _____
Profondeur maximale: _____
Veuillez décrire la façon dont l'accès est sécurisé: _____

6) **Implantation :**

veuillez fournir un croquis à l'échelle indiquant :

- Le terrain et le chemin auquel il est adjacent ;
- L'endroit où la piscine sera implantée ;
- La distance entre la piscine et les lignes de propriété ;
- La distance entre la piscine et le bâtiment principal ;
- Les bâtiments existants s'il y a lieu ;
- L'emplacement de la fosse septique et du champ d'épuration lorsqu'existants ;
- Indiquer les servitudes (électrique et autres), s'il y a lieu.



7) Mandataire

Si la demande n'est pas effectuée par le propriétaire inscrit au rôle d'évaluation, elle devra être accompagnée d'un mandat ou d'une lettre signée de celui-ci, autorisant le demandeur à signer ladite demande. Dans le cas où la propriété aurait été achetée récemment, vous devez accompagner votre demande d'une copie de l'acte de vente.

DÉCLARATION

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans la présente demande sont complets et exacts.

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date

À l'usage de la municipalité

Nom de la zone : _____

Autorisation de la CPTAQ : Oui [] Non [] No : _____

Autorisation du ministère de l'environnement: Oui [] Non []

Contrainte particulière : Érosion [] Inondation []

Demande reçue le : _____ Par : _____